

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CD428

présenté par

M. Jean-Louis Bricout, Mme Bassire, M. Guy Bricout, Mme Froger, M. Panifous, M. Saint-Huile,
M. Taupiac, Mme Laernoës, Mme Meynier-Millefert, M. Jolivet et M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.